



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 25.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

Prod-Nr. 4005240156674

CPID 513944-81

Zul-Nr. W-6668

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

! Conditions d'utilisation recommandées

Produit à vaporiser.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Neogard AG

Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil

Téléphone +41 62 767 00 50, Fax +41 62 767 00 67

E-Mail info@neogard.ch

Internet www.neogard.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse

Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (CH)

An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal

Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010

E-Mail msds@neudorff.de

Internet www.neudorff.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse

Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Consignes de sécurité

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

(EUH401) Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 25.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5
Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

Indications diverses

! **Prescriptions particulières concernant la détermination des moyens de protection des plantes**
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (SP1)

2.3. Autres dangers

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement
Aucun danger connu dans le cadre d'une utilisation conforme au mode d'emploi.

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Produit à pulvériser prêt à l'emploi

! Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	Concentration	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
--------	-------	-------------	---------------	--

--

Remarques complémentaires

Contient 1% de sels de calcium d'acides gras naturels.

! RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

! Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

! Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.
Aucune mesure particulière.

! Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

! Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

! Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Sans symptôme spécifique connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

! Remarques s'adressant au médecin / traitement

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 25.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5
Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau
mousse
produits extincteurs en poudre
dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

pas nécessaire

Remarques diverses

La formulation n'est pas inflammable ou n'entretient pas la combustion.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (ex. sable ou sciure). Eliminer les restes avec une solution aqueuse faiblement alcaline.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Uniquement utiliser conformément au mode d'emploi.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 25.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classe de stockage (RFA) 12

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection des yeux

pas nécessaire

Autres mesures de protection

pas nécessaire

! RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

jaunâtre, trouble

Odeur

pratiquement inodore

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	9,8				
température d'ébullition	ca. 100 °C				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	> 100 °C			Abel Pensky	
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 25.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	pas nécessaire				
Densité relative	1,00 g/cm ³				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	soluble sans restriction	20 °C			
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				

Propriétés comburantes

Le produit ne favorise pas la combustion.

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

! RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 25.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

! Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

! RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat	Calcul	
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	non sensibilisant			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)
Date d'impression 25.10.2018
Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5
Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

07 04 04*

Nom du déchet

autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

Remarques générales

Les quantités ménagères peuvent être déposées lors de la collecte d'ordures polluantes

! RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

! Aucune information disponible.

Informations diverses relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 25.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 6.5

Neudosan AF Neu / nouveau / nuovo

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 6.4